

T 17/6.11 - 0464

le 21 mars 2003

Objet : **Quatorzième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en oeuvre (APIRG/14)
(Yaoundé, Cameroun, 23 – 27 juin 2003)**

Suite à donner: Prière de donner suite aux paragraphes 5 et 6, au plus tard le 10 mai 2003

Monsieur,

1. J'ai l'honneur de vous faire savoir que suite à l'aimable invitation des autorités de l'aviation civile du Cameroun le Groupe régional AFI de planification et de mise en oeuvre (APIRG) tiendra sa **quatorzième** réunion à **Yaoundé** du **23 juin** au **27 juin 2003**. J'ai donc le plaisir de vous inviter à prendre part à ces assises. Vous trouverez à l'**Appendice A** à la présente lettre l'Ordre du jour provisoire, assorti de notes explicatives. Les travaux se dérouleront en français et en anglais et la documentation de la réunion préparée par le Secrétariat sera disponible dans ces deux langues.

2. Il vous souviendra qu'à sa treizième réunion, l'APIRG a adopté un certain nombre de décisions et de conclusions. Le rapport sur les travaux de cette réunion vous a été transmis par le Directeur régional de l'OACI de votre région. Par la suite, diverses mesures ont été prises par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI, tel qu'il ressort de notre lettre Réf. T17/6.11- 0277 du 1^{er} mars 2002. A sa quatorzième réunion, l'APIRG fera le point des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ces décisions et conclusions, ainsi que des recommandations en vigueur émanant de la 7^{ème} réunion régionale de navigation aérienne AFI/7.

3. Le Conseil de l'OACI et la Commission de navigation aérienne avaient, par le passé, souligné qu'il était indispensable que les membres des organes de l'OACI s'efforcent de s'acquitter de leurs obligations en assistant aux réunions de leurs organes respectifs. Ils ont donc félicité les membres d'APIRG ainsi que les Etats de la Région pour leur assiduité aux réunions du Groupe. Il y a donc lieu d'espérer que tous les membres d'APIRG assisteront à sa prochaine réunion. Vous trouverez à l'**Appendice B** la liste des membres d'APIRG telle qu'approuvée par le Conseil de l'OACI et à l'**Appendice C** les renseignements généraux et la liste des hôtels suggérés. Tous ceux qui, bien que n'étant pas membres du Groupe, s'intéressent de près aux questions traitées, pourront également prendre part à la réunion de Yaoundé.

...

4. Les documents soumis à la réunion seront rédigés sur la base des rapports des organes auxiliaires, à savoir la sixième réunion du Sous-Groupe de Météorologie (MET/SG/6), la septième réunion du Sous-Groupe des Services de circulation aérienne (ATS/AIS/SG/7), la sixième réunion du Sous-Groupe Communications (COM/SG/6), la quatrième réunion du Sous-Groupe Communications, Navigation, Surveillance/Gestion du trafic aérien (CNS/ATM/SG/4), la cinquième réunion du Sous-Groupe AOP et la deuxième réunion du Groupe AFI de prévision du trafic aérien (ATFG/2) . Certains de ces rapports ont déjà été diffusés aux Etats par l'entremise des Directeurs régionaux de l'OACI compétents. **Etant donné que le nombre d'exemplaires de ces rapports disponibles lors de la réunion sera limité, les membres d'APIRG et les autres participants sont priés de bien vouloir apporter leur propre jeu de documents à la réunion.** Au fur et à mesure qu'elle sera disponible, la documentation de la réunion sera placée au site de l'OACI : <http://www.icao.int/wacaf> et <http://www.icao.int>

5. Ceux qui ont l'intention de présenter des notes de travail devraient veiller à ce que celles-ci parviennent au Secrétariat avant le 10 mai 2003 et si possible, en français et en anglais et par courrier électronique de préférence afin de faciliter et d'accélérer le travail. Les notes de travail reçues après cette date seront diffusées uniquement dans la langue dans laquelle elles auront été reçues, étant donné les restrictions budgétaires que connaît l'Organisation et les directives du Conseil concernant la réduction du coût des services linguistiques (Référence Décision 11/23 d'APIRG).

6. Je vous prie de bien vouloir me confirmer votre participation à la quatorzième réunion du Groupe APIRG dès que faire se peut, et en tout état de cause le 10 mai 2003 au plus tard et m'indiquer les noms et la qualité de tous les participants de votre pays.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur régional
Secrétaire d'APIRG

A. Cheiffou

P.J.: - *Appendice A : Ordre du jour provisoire, assorti des notes explicatives*
- *Appendice B : Liste des membres d'APIRG*
- *Appendice C : Renseignements généraux et liste des hôtels*



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
QUATORZIEME REUNION (APIRG/14)**
(Yaoundé, Cameroun, 23-27 juin 2003)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Points de l'ordre du jour

1. Election du Président et du Vice-Président d'APIRG
2. Suite donnée par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 13ème réunion d'APIRG
3. Examen et suite donnée aux conclusions et décisions d'APIRG, y compris les recommandations en vigueur de la réunion régionale de navigation aérienne (AFI/7).
4. Questions de navigation aérienne
 - 4.1 Exploitation technique des aéroports
 - 4.2 Télécommunications
 - 4.3 Gestion du trafic aérien
 - 4.4 Météorologie
 - 4.5 Planification et mise en oeuvre des systèmes CNS/ATM
 - 4.6 Prévision de trafic
 - 4.7 ANP/FASID
 - 4.8 Autres questions connexes
 - 4.8.1 Gestion des services de navigation aérienne
 - 4.8.2 Comité de sécurité de l'aviation
 - 4.8.3 Préparatifs de la onzième Conférence de navigation aérienne
5. Carences dans le domaine de la navigation aérienne pour la Région AFI.
6. Facteurs humains et planification des ressources humaines
7. Coordination inter-régionale
8. Conférence mondiale de Transport aérien de mars 2003
9. Coopération technique
10. Mandat et méthodes de travail d'APIRG
11. Divers



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

**GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
QUATORZIEME REUNION (APIRG/14)**
(Yaoundé, Cameroun, 23-27 juin 2003)

NOTES EXPLICATIVES SUR LES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

(Note présentée par le Secrétariat)

Point 1 de l'ordre du jour : Election du Président et des Vice-Présidents de la réunion

Au titre de ce point, la réunion procédera, le cas échéant, à l'élection du Président et des Vice-Présidents d'APIRG conformément aux dispositions de la 2ème Partie par. 3.11 et de la 3ème Partie, par. 6.1 et 6.2 du Manuel de procédures d'APIRG.

Point 2 de l'ordre du jour : Suite donnée par la Commission de navigation aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 13ème réunion d'APIRG

Sous ce chapitre, la réunion examinera la suite donnée par la Commission de Navigation aérienne et le Conseil de l'OACI au rapport de la 13ème réunion d'APIRG.

Point 3 de l'ordre du jour : Examen et suite donnée aux Conclusions et Décisions d'APIRG, y compris les recommandations en vigueur de la réunion régionale de navigation aérienne AFI/7

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état de mise en oeuvre de toutes les Conclusions et Décisions d'APIRG, y compris les recommandations en vigueur de la 7ème réunion régionale de navigation aérienne. Elle énoncera de nouveau les Conclusions et Décisions en vigueur.

Point 4 de l'ordre du jour : Examen des rapports des sous-groupes d'APIRG

La réunion examinera et donnera suite aux rapports des réunions des organes auxiliaires d'APIRG, dont AOP, ATS, COM, CNS/ATM, MET et le Groupe sur la prévision du trafic aérien. Les questions relatives à ces sujets aussi bien que celles ayant trait à l'ANP/FASID AFI seront également débattues. Les sujets concernant la gestion des services de navigation aérienne, la création d'un Comité de sécurité de la navigation aérienne ainsi que les préparatifs de la Conférence de navigation aérienne feront également l'objet d'un débat.

Point 5 de l'ordre du jour : Carences dans le domaine de la navigation aérienne dans la Région AFI

Au titre de ce point, le Groupe mettra à jour Etat par Etat la liste consolidée des carences qui constituent un obstacle majeur à la fourniture d'une assistance efficace à la navigation aérienne. Il prendra les mesures requises pour remédier à ces carences.

Point 6 de l'ordre du jour : Facteurs humains et planification des ressources humaines

L'importance qui s'attache aux facteurs humains et à la planification des ressources humaines par la Région AFI justifie un débat sur la question, l'objectif étant d'arrêter des stratégies idoines pour la Région.

Point 7 de l'ordre du jour : Coordination interrégionale

Sous ce chapitre, la réunion discutera de la nécessité d'améliorer davantage la coordination interrégionale en vue d'assurer la cohérence des systèmes de navigation aérienne entre la Région AFI et les régions adjacentes et d'éviter ainsi une duplication d'efforts. Les questions relatives aux réunions informelles de coordination SAT et l'Interface AFI/EUR seront également débattues.

Point 8 de l'ordre du jour : Rapport synthétique sur la Conférence mondiale de Transport aérien de mars 2003

Un rapport synthétique des principales questions débattues lors de la Conférence mondiale de transport aérien tenue en mars 2003 à Montréal, sera présenté à la réunion.

Point 9 de l'ordre du jour : Coopération technique

Le besoin de coopération technique pour la Région AFI n'est plus à démontrer. La réunion passera en revue les solutions préconisées pour faire face aux besoins techniques et financiers de la Région.

Point 10 de l'ordre du jour : Mandat et méthodes de travail d'APIRG

Au titre de ce point, la réunion examinera le mandat et les méthodes de travail d'APIRG ainsi que son Manuel de procédures eu égard à l'évolution et autres faits saillants du processus de planification de la navigation aérienne, en ayant à l'esprit l'efficacité accrue d'APIRG.

Point 11 de l'ordre du jour : Divers

La réunion examinera sous cette rubrique toutes autres questions non traitées au titre des points précédents.

MEMBRES DU GROUPE APIRG

1. Afrique du sud
2. Algérie
3. Angola
4. Cameroun
5. Cap Vert
6. Congo
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte
9. Espagne
10. Erythrée
11. Ethiopie
12. France
13. Gabon
14. Ghana
15. Guinée
16. Kenya
17. Lesotho
18. Malawi
19. Mali
20. Maroc
21. Mauritanie
22. Niger
23. Nigéria
24. Ouganda
25. Sénégal (également représentant de la Gambie)
26. Tanzanie
27. Togo
28. Tunisie
29. Zambie

ASECNA

IATA

IFALPA



APIRG/14-IP/1
APPENDICE C

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE REGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE
QUATORZIEME REUNION (APIRG/14)
(Yaoundé, Cameroun, 23-27 juin 2003)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Renseignements généraux

Organisation hôte : CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY (CCAA)

Adresse : Boîte Postale 6998
Yaoundé
Cameroun
Téléphone: +(237) 230 30 90 – 230 30 11
Télécopie : +(237) 230 33 62
Courrier électronique : dgccaa@iccnet.cm

1. Lieu de la réunion

La 14^{ème} réunion du groupe régional APIRG aura lieu dans la ville de Yaoundé, capitale de la République du Cameroun. La réunion se tiendra au :

HILTON HOTEL YAOUNDE

Téléphone: (237) 223 36 46
Télécopie: (237) 222 32 10
Courrier électronique: Info-yaounde@hilton.com

2. Langues de travail

Les travaux se dérouleront en français et en anglais et l'interprétation simultanée sera assurée tout au long de la réunion.

3. Séance inaugurale

La séance inaugurale de la réunion aura lieu à **10 heures** le lundi 23 juin 2003 à l'hôtel Hilton précité où se tiendront toutes les autres séances.

Le programme détaillé de l'Ordre du jour est joint à la lettre d'invitation.

4. **Inscription des délégués/participants**

L'inscription des délégués/participants se fera au lieu de la réunion le dimanche 22 juin 2003 de 14h à 17h et le lundi 23 juin 2003 de **8h à 9h45**. Les participants sont priés de s'inscrire le plus tôt possible. Il leur sera remis un macaron qu'ils devront porter à tout moment pendant les séances de la réunion.

5. **Bureau et Secrétariat**

Le Secrétaire de la réunion est **M. A. Cheiffou**, Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale à Dakar. Il sera assisté de **M. Lot Mollel**, Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe à Nairobi et des experts des Bureaux régionaux de Dakar et de Nairobi. **M. V. Zubkov**, Chef du Bureau des Affaires régionales au siège de l'OACI à Montréal prêtera également son concours à la réunion

6. **Réservation d'hôtel**

L'Autorité aéronautique du Cameroun (CCAA), Organisation hôte, a négocié les tarifs préférentiels pour les hôtels suivants situés à Yaoundé. Ces tarifs incluent le petit déjeuner :

a) **Hôtel HILTON (Lieu de la réunion)**

Prix: Chambre simple: 89.400 FCFA HT
Chambre double:
(Petit déjeuner inclus)
Carte de crédit acceptée : VISA
Téléphone: (237) 223 36 46
Télécopie: (237) 222 32 10
Courrier électronique: info-yaounde@hilton.com
Localisation sur carte. E5

b) **MERCURE**

Prix: Chambre simple: 41.000 FCFA HT
Chambre double:
(Petit déjeuner inclus)
Carte de crédit acceptée: VISA/American Express
Téléphone: +(237) 222 21 31
Télécopie: +(237) 222 21 61
Courrier électronique: h3268@accor-hotels.com
Localisation sur carte. E4

c) **MANSEL Hôtel**

Prix: Chambre simple: 16.350 FCFA HT
Chambre double : 18.350 FCFA HT
(Petit déjeuner inclus)
Carte de crédit acceptée: VISA
Téléphone: +(237) 220 24 62/220 63 72/ 221 38 97
Télécopie: +(237) 220 63 73 Localisation sur carte. C7

d) **Hôtel JOUVENCE 2000**

Prix: Chambre simple: 20.500 FCFA HT

Chambre double: 24.500 FCFA HT

(Petit déjeuner inclus)

Travellers chèques acceptés

Téléphone: +(237) 223 02 59 : Cell : (237) 763 71 98

Courrier électronique: hotelJouvence2000@yahoo.fr

Localisation sur carte. D6

e) **Hôtel TANGO**

Prix: Chambre simple: 16.500 FCFA HT

Chambre double: 26.620 FCFA HT

(Petit déjeuner inclus)

Carte de crédit acceptée : VISA International

Téléphone: (237) 223 27 90/223 27 94/222 63 71

Télécopie: (237) 223 15 22

Localisation sur carte. D6

f) **Hôtel GRAND MOULIN**

Prix: Chambre simple: 17.000 FCFA HT

Chambre double: 18.000 FCFA HT

(Petit déjeuner inclus)

Pas de carte de crédit

Téléphone: (237) 220 68 19/220 68 21

Télécopie: (237) 220 68 20

Localisation sur carte. C6

g) **PRESTIGE Hôtel**

Prix: Chambre simple: 20.700 FCFA HT

(Petit déjeuner inclus)

Téléphone: (237) 222 60 55/222 60 39/223 37 20/231 89 69

Télécopie: (237) 222 60 40

Localisation sur carte. F5

h) **FELYDAC Hôtel**

Prix: Chambre simple: 24.800 FCFA HT

Chambre double : 24.800 FCFA HT

(Petit déjeuner inclus)

Téléphone: (237) 221 07 28/974 28 11

Télécopie: (237) 221 07 29

Localisation sur carte. C8

i) **MEUMI Palace**

Prix: Chambre simple: 22.000 FCFA HT

Chambre double:

(Petit déjeuner inclus)

Téléphone: (237) 221 16 07

Télécopie: (237) 221 16 22

Localisation sur carte. B5

j) **MEUMI Hôtel**

Prix: Chambre simple: 16.000 FCFA HT

Chambre double: 20.000 FCFA HT

(Petit-déjeuner inclus)

Téléphone : (237) 220 28 37/220 02 21/221 16 06

Carte de crédit : VISA

Localisation sur carte. C5

k) **AZUR Hôtel**

Prix : Chambre simple: 32.000 FCFA HT

(Petit-déjeuner inclus)

Téléphone : (237) 221 16 40

Télécopie : (237) 221 16 39

Localisation sur carte. B4

l) **GIRAFE Hôtel**

Prix : Chambre simple: 20.500 FCFA HT

Chambre double: 24.500 FCFA HT

(Petit-déjeuner inclus)

Téléphone : (237) 221 39 32

Télécopie: (237) 221 16 23

Courrier électronique: girafehotel@yahoo.fr

Localisation sur carte. D6

m) **MELI-MELO Hôtel**

Prix : Chambre simple: 17.500 FCFA HT

(Petit-déjeuner inclus)

Téléphone : (237) 221 98 51

Télécopie : (237) 221 98 51 : Cell : (237) 981 94 57

Localisation sur carte. D7

La CCAA se tient à la disposition des délégués pour leurs réservations d'hôtel. Les délégués désirant réserver une chambre sont priés de contacter l'Autorité le plus tôt que possible à l'adresse suivante :

CCAA
Air Navigation Directorate
ATT : Mr. Manga Fouda
Fax: (237) 230 33 62
Tél: (237) 230 30 90 – 230 30 11
Mobile: (237) 797 87 46/(237) 952 52 14
E-mail: mangaff@yahoo.fr

Il est recommandé de réserver 30 jours à l'avance. Les participants ayant choisi de faire une réservation directement à l'hôtel de leur choix doivent préciser qu'ils sont délégués de la 14^{ème} Réunion d'APIRG de l'OACI.

7. **Transport**

La CCAA assurera le transport des délégués de l'aéroport de Yaoundé Nsimalen aux hôtels et vice-versa pour le départ. A cet égard, ils doivent communiquer à la CCAA, à l'adresse ci-dessus, les dates, horaires et numéros de leurs vols.

Note: Les délégués transitant par l'aéroport international de Douala sont priés d'informer la CCAA à la même adresse en précisant les dates, horaires et numéros de leurs vols.

8. **Taux de change:**

La monnaie nationale est le Franc CFA. Le taux de change en mars 2003 est de :

1 dollar EU	602,07 FCFA
1 Euro	655,957 FCFA
1 Livre sterling (anglaise)	966,08 FCFA

9. **Hôpital**

Hôpital Central de Yaoundé
Hôpital Général de Yaoundé
Centre Hospitalier Universitaire

10. **Electricité (aux hôtels)**

220V/50Hz

11. **Visa**

Le visa d'entrée est requis pour les ressortissants de certains pays. Toutefois un visa d'entrée valable une semaine peut leur être accordé à l'arrivée à l'aéroport au tarif de 2,2 dollars EU. A cet égard, il leur est demandé d'envoyer par télécopie à l'adresse de la CCAA ci-dessus indiquée, une photocopie de leurs passeports (seulement les pages comportant la photo, le nom, la validité et le numéro) en plus des renseignements sur la date d'arrivée, l'aéroport d'entrée ainsi que le numéro de vol.

12. **Température et Habillement**

La température maximale moyenne à Yaoundé en juin est de 25-27°C. Des habits légers sont généralement conseillés durant cette période. La tenue de ville ou le costume national sont de rigueur pour les réceptions officielles.

13. **Taxe d'aéroport**

En principe, les passagers au départ sont tenus de s'acquitter d'une taxe d'aéroport de 10.000 FCFA ou de 500 FCFA respectivement pour les vols internationaux et intérieurs.

14. **Services bancaires**

Des banques, situées non loin de l'hôtel, sont ouvertes de 8h à 15h, du lundi au vendredi inclusivement.

15. **Documentation**

Les documents de la réunion (WP, DP, IP, etc.) pourront être obtenus au niveau du comptoir de distribution des documents.

Les participants désireux de présenter des notes/documents sont priés de consulter le Secrétaire lors de la séance inaugurale.
